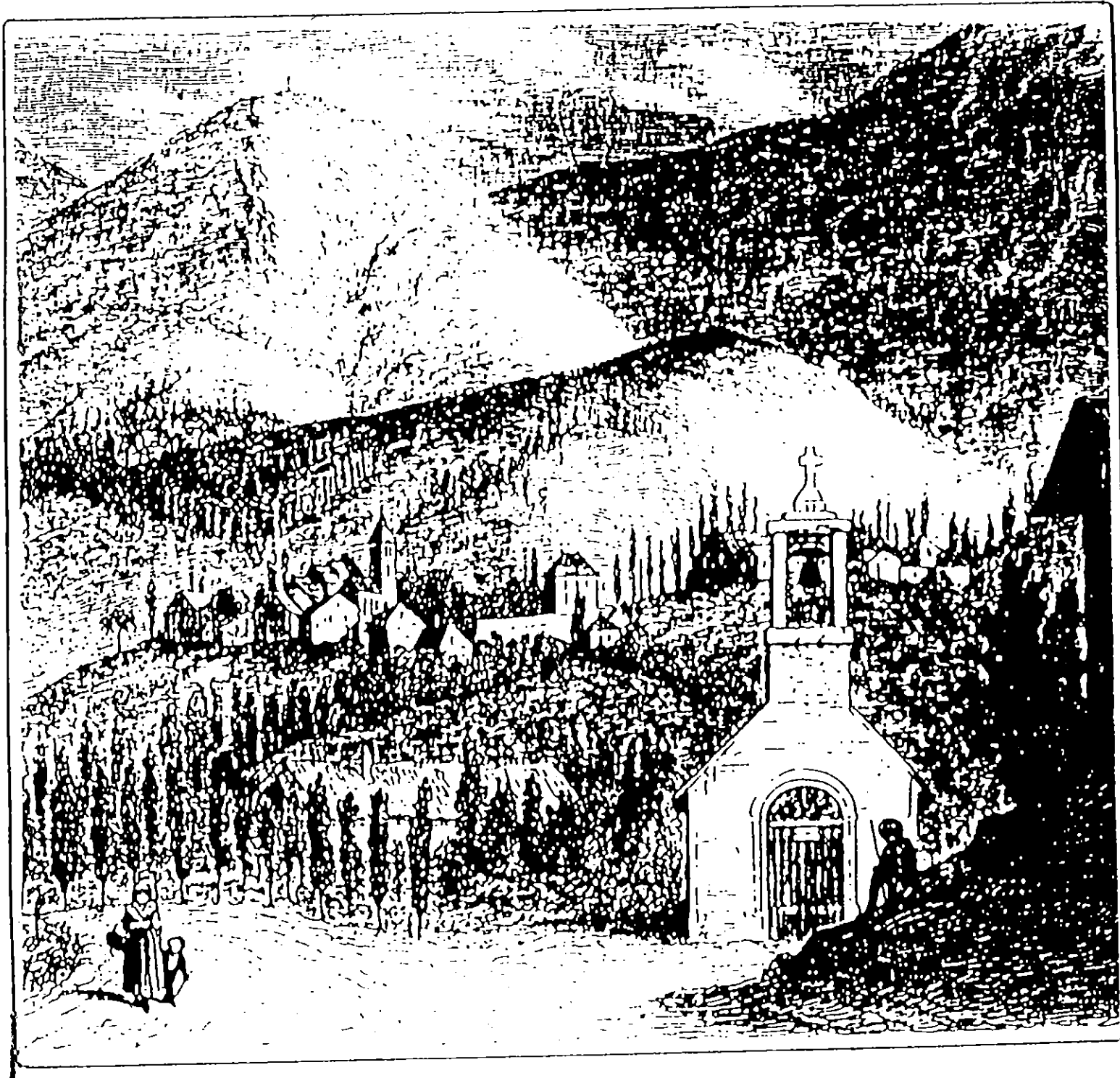


Maurent Roger

LE PETIT CORPATUS



LE VILLAGE DE LA SALETTE-FALLAVALUX.

POUR LA FÊTE DES MÈRES

Pour la fête de ma mère
L'oiseau de l'aube a fluté
Dans le pré de primevères.

J'ai cueilli ce gros bouquet
De sourires et d'oeillets
Dans un manteau de fougères

Cherche ! Une invisible fleur
S'est cachée à l'intérieur:
C'est peut-être bien mon cœur!

Claire Goll

A MA MAMAN

Petit oiseau, à la volette
Viens te poser dessus mon doigt
Que je te dise, à la volette
Un grand secret
Rien que pour toi
La plus belle Maman de la terre,
c'est ma Maman, ma Maman à moi.

Poèmes appris à l'école Maternelle.

50 ème ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION DE CORPS

Pour marquer cet anniversaire, tous ceux et toutes celles qui ont le souvenir des journées difficiles du 30 Juin 1944 et du 20 Août 1944, et qui possèdent des coupures de journaux ou des photos sont priés de les transmettre à Hervé Ferrière, Juliette Arbouet, ou Gisèle Roux (ces documents vous seront rendus aussitôt).

Un article avec des photos seront inclus dans le prochain "Petit Corpatus ".

Nous vous remercions de votre participation.



ISÈRE CONTRE LE CANCER

Association "Espoir" : "L'Horloge" 2, allée des Mitaillères / 38240 Meylan
tél. 76.41.28.64 - Permanence lundi après-midi

EN 1993, NOUS AVONS PU ATTRIBUER : 1 421 650 F

Confort des malades **318 297 F**

- Salle d'attente commune hématologie et oncologie.
- Lits électriques C.H.U. - Clinique du Mail.
- Location appartement à Corrençon pour les petits leucémiques.

La recherche **764 023 F**

- Pneumatologie - Hépatologie - Sénologie.
- Hématologie - Cytologie.

Equipement **117 440 F**

- Pompes à chimiothérapie : Hôpital de Bourgoin-Jallieu.
- Participation au coloscope Hôpital de Vienne.

Information **221 889 F**

- Poursuite de la campagne d'information sur le tabagisme à l'école primaire avec l'ADESSI et la CEE.
- Publications des résultats du registre du cancer.
- Films sur le cancer de l'œsophage et du poumon.
- Aide à l'organisation des journées cancérologiques.

NOTRE OBJECTIF DE 1994 :

"CANCER DU POU MON : ENSEMBLE COMBATTONS CE FLÉAU".

Nous le poursuivrons grâce à nos manifestations, vos dons et votre aide.

Nous comptons sur vous.



VENTE DE BRIOCHES POUR L'ASSOCIATION ESPOIR

La Vente Annuelle au profit, de l'Association ESPOIR, aura lieu le
samedi 18 JUIN, dans toutes les Communes du Canton de CORPS.

Des bénévoles passeront à domicile vous proposer les brioches.

CONCOURS DE BELOTE DE L'ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS DE L'OBIYOU

Le Samedi 26 Mars l'Association Culture et Loisirs de l'Obiou, avait organisé l'après midi une vente de gâteaux, confectionnés par les membres de l'Association et le soir un concours de Belote, qui avait rassemblé 30 doublettes. Le profit de ces deux animations servant à renforcer la trésorerie. Les joueurs de belote venus de la Mure, du Beaumont, d'Ambel, de Pellafof, des Htes Alpes, la Salette et Corps se sont affrontés avec vigueur et cela à donné le classement suivant :

les 1er : un quart d'agneau avec gigot : Mrs Baldasso - Novak
2 ème : un quart d'agneau avec l'épaule : Françoise et Jean-paul
3è: 2 tableaux et 2 pognes Franck et Wilfrid
4è : 2 calculatrices; Mme Freynet et son fils
5è : 2 bons carburant de 100F Mme Pellissier - Mr Lemeunier
6è : 2 bons de fleurs de 100 F Mmes Abert et Savignon
7è : 2 bons de repas Mr et Mme Garnier
8è : 2 bons de repas Patrick et Maryse
9è : 2 corbeilles avec 1 bouteille de vin Mr et Mme Noël
10è : 2 tableaux peinture Lolo et Nicole
11è : 2 litres de glace Mrs Jourdan et Gontard
12è : 2 briques a vin Mmes Balmet et Roux
13è : 2 bons de coiffure Véronique et Marie-Charlotte
14è : 2 tartes aux noix Laurent Cardin - Emmanuel Sambain
15è : 2 tartes aux fruits Mr et Mme Oddos
16è: 2 Theières et 2 paquets de biscuits J.Baptiste et Mme Magnan
17è : 2 bons de 50 F de poissons Mme Grand - Mr Bonthoux
18è : 2 saucissons Mme Coeur et Pierre Bauduin
19è : 2 bouteilles de liqueur Mme Gontard et Jourdan
20è : 2 bons de 30 F de fromage Marie et Paul Marry
21è : 2 assiettes et 2 trièves Ginette Bouvier et Evelyne
22è : 2 bouteilles de Mousseux Dany Andrieux - Mathilde Mary
23è : 2 paquets de papillottes Paul galvain - Louis Roux
24è : 2 paquets de papillottes Alice Eymard - Alexandre Fougeron
25è : 2 saucissons à cuire Mr et Mme Garaud
26è : 2 saucissons à cuire Marie Galvain - Yvette Schaller
27è : 2 corbeilles avec bonbons Mme Dedaele et Maryvonne
28è: 2 sacs avec biscuits Mrs Charles - Mary
29è : 2 bouteilles rosé et des biscuits sébastien et Céline
30è : 2 vin pays, biscuits, T.PMU Alexandre et Christophe
Nous remercions tous les commerçants de Corps et ceux du Marché, qui ont donné des lots, toutes les personnes qui ont acheté la Pâtisserie et celles qui ont participé au concours, grâce à tous la recette approche les 4.000 Francs.

la présidente : Gisèle ROUX

SANCTUAIRE DE LA SALETTE

POSE DE LA 1^{re} PIERRE DE LA CHAPELLE DE LA RENCONTRE

Le Dimanche 17 Avril à 14H. 30, une centaine de personnes étaient rassemblées dans la galerie du 1^{er} étage, pour assister à la pose de la 1^{re} pierre de la Chapelle de la Rencontre, par Monseigneur Louis Dufaux, évêque du diocèse de Grenoble, entouré des Pères et de toute la communauté de la Salette.

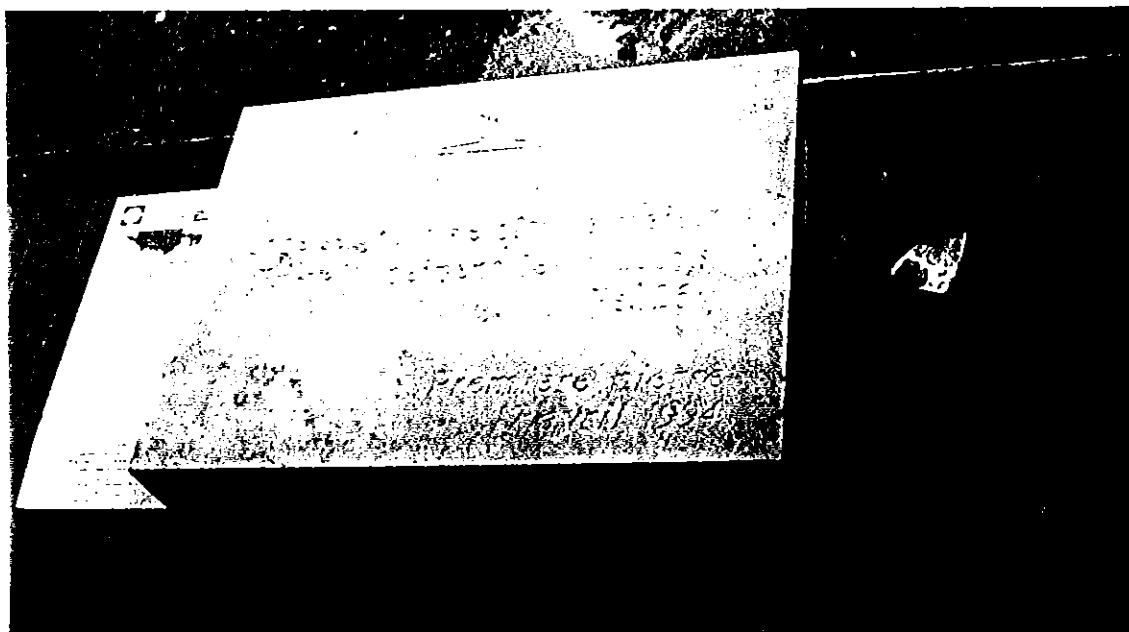
Cette célébration débutait par l'accueil et la présentation du projet par le Père Charmot et le Père Bougeard.

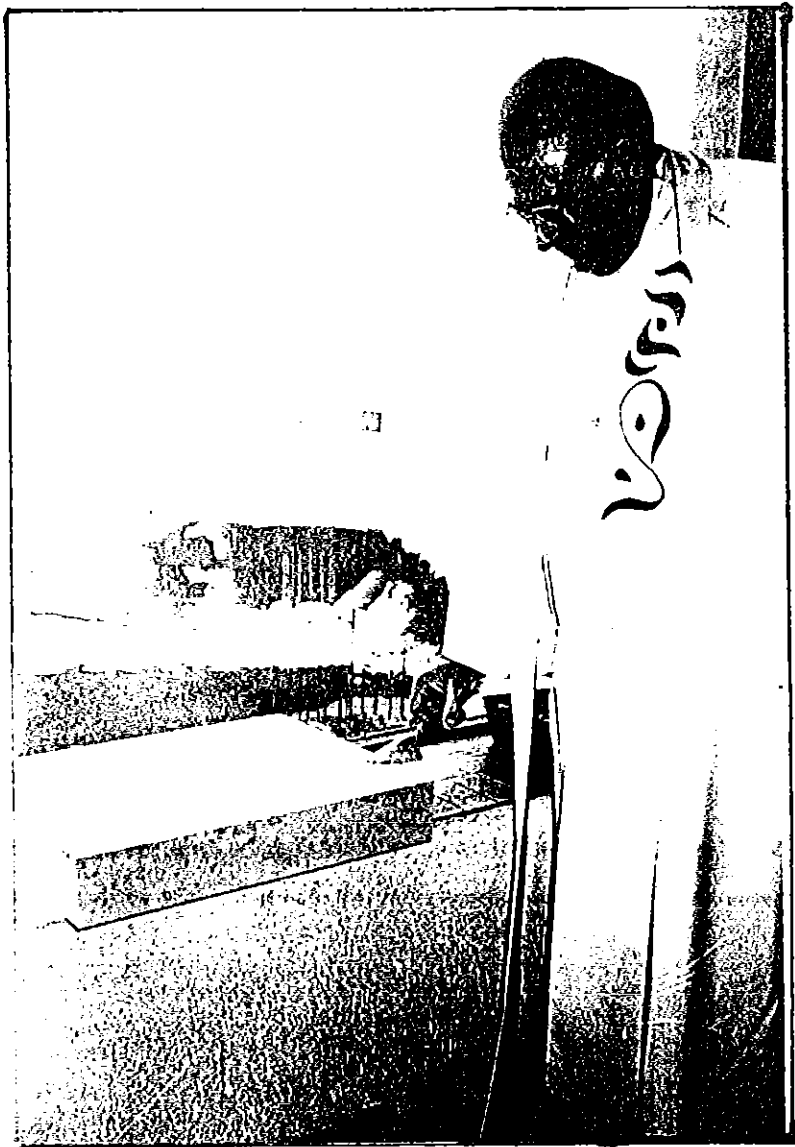
Cette construction souhaitée depuis de nombreuses années, pouvant recevoir 300 personnes, est devenue indispensable depuis l'afflux des Pèlerins des Pays de l'Est et de toute l'Europe, elle permettra aux groupes étrangers de célébrer leur culte dans leur langue d'origine.

Ensuite, Mr. Maison, architecte lisait un passage de la Génèse et Monseigneur Dufaux exprimait sa joie de voir sortir de terre, une nouvelle chapelle au Sanctuaire, qui s'ajoutera aux autres réalisations et facilitera les offices religieux en été et en hiver. Il scellait avec une mini-truelle en argent et une " gamate " creusée dans la pierre noire du planeau, ayant déjà servies à la pose de la 1^{re} pierre de la Basilique, la plaque commémorative de cette journée, sur le rebord de la verrière de la galerie, qui sera ouverte et donnera un accès direct à la chapelle.

Ce geste symbolique était suivi avec émotion et recueillement par tous les participants, dont Mr Charles, Maire de la Salette, les membres du Conseil d'Administration de l'Association des Pèlerins de la Salette, de Mr Festa, entrepreneur, etc...

Cette cérémonie se terminait par le verre de l'amitié, offert à toute l'assistance et le souhait de voir la Chapelle de la Rencontre, fin prête, pour le 150^{ème} Anniversaire de l'Apparition.





DISTINCTION POUR LE RESTAURANT-HOTEL DU TILLEUL

Le Dimanche 15 Mai, Claude et Sylvie Jourdan étaient à l'honneur Mr Dague inspecteur régional de la chaîne des Relais Routiers, et responsable de l'Amicale des chauffeurs Routiers de la région Lyonnaise leur remettait un diplôme les récompensant de leur dévouement aux usagers de la route. Cette distinction est réservée aux adhérents, qui apportant un plus aux Routiers dans le rapport qualité prix et l'accueil qui leur est réservé.

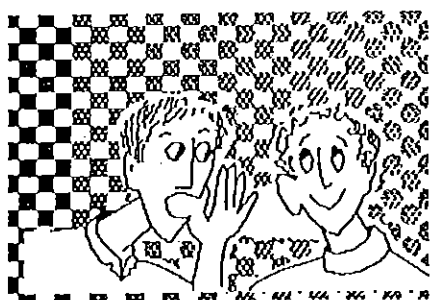
Ce Diplôme leur a été remis à l'occasion de leur sortie annuelle, qui regroupait une soixantaine de membres de l'Amicale des chauffeurs routiers et revêtait plus d'importance, car c'était le 60^{ème} Anniversaire de la création de la chaîne des Relais Routiers. Toutes nos félicitations à Claude JOURDAN et son équipe, et aux deux générations qui l'ont précédé : Josette et Auguste Jourdan et Madeleine Rochas.



CONCOURS DE PETANQUE DU CLUB DU 3ème AGE

Le Concours de Pétanque annuel du club " Joyeuse rencontre " aura lieu le Mercredi 8 Juin à 9 H. au boulodrome de Corps, et sera suivi d'un repas servi au restaurant " la MARMOTTE " vers 12H 30. Prix : 100 F. Prière de s'inscrire auprès de Mme Pellissier, téléphone : 76.30.01.37 ou au Club le Mardi 31 Mai. (dernier délai le Samedi 4 Juin)

info udiage . info udiage . info udiage



fiche d'information aux retraités et professionnels Mai 1994

LES AIDES DE LA CAF AUX PERSONNES AGEES

La Caisse d'Allocations Familiales est un organisme semi-privé, dont le Conseil d'Administration est composé de syndicats représentant les salariés et les employeurs, de personnes qualifiées, et d'une personne désignée par le Préfet.

Son budget "Prestations et Action Sociale" est distribué par la CNAF au prorata du nombre d'allocataires. Ce budget provient des cotisations des salariés (URSSAF). Chaque conseil d'administration utilise son budget de manière propre.

En Isère, pour le régime général, c'est la CAF de Vienne (cantons de Vienne-Roussillon - la Côte St-André, St-Jean de Bournay, Heyrieux - Isle d'Abeau - la Verpillière - Pont de Cheruy) et la CAF de Grenoble (pour le reste du département) qui gèrent ces prestations.

Pour le régime agricole, c'est la Mutualité Sociale agricole.

Les prestations et l'action sociale fournies ont comme objectif la lutte contre l'insalubrité, la famille et maintenant la solidarité (RMI).

LES DIFFERENTES AIDES DE LA CAF AUX PERSONNES AGEES

Les Prestations :

- l'Aide Personnalisée au Logement (APL).
- l'Allocation Logement Sociale (ALS)
- l'Allocation aux Adultes Handicapés.

L'Action Sociale :

- le prêt à l'amélioration de l'habitat
- le prêt à l'amélioration de l'habitat des handicapés.

Pour rappel : l'Allocation Logement Sociale est étendue, depuis le 1-1-93 à l'ensemble de la population (et plus seulement à certaines catégories sociales) sous seules conditions de ressources, de surface et de salubrité du logement.

PRESTATIONS

	APL	ALLOCATION LOGEMENT SOCIALE
Bénéficiaires	Locataire d'un logement conventionné. Ou propriétaire remboursant un prêt conventionné ou un PAP	Locataire. Sous locataire. Accédant à la propriété bénéficiant de prêts autres que PAP ou prêts conventionnés.
Conditions	Occuper le logement (temporaire accepté). Payer régulièrement le loyer ou l'échéance du prêt.	Occuper le logement de façon permanente (temporaire est accepté mais voir conditions particulières). Avoir 1 surface habitable de 9 m2 pour 1 personne seule de 16 m2 pour 2 personnes.
Ressources	Calcul selon les ressources nettes du loyer. Peut être calculé par 3615 CAF (plafonds).	Calcul selon les ressources nettes du loyer. Peut être calculé par 3615 CAF (plafonds).
Où s'applique-t-il (elle) ?	Au domicile, en LFPA si logement conventionné. - en domicile collectif - en MAPAD - en long séjour - en accueil familial si les personnes accueillies sont handicapées et hébergées à titre onéreux auquel cas : APL pour la personne hébergée, APL pour la famille	Mêmes types de lieux mais non couverts par l'APL (dont certains longs séjours et l'accueil familial), si agrément DDASS et si la personne âgée paie son loyer, (seule la surface habitée par la personne âgée sera prise en compte)
Montant	En fonction du loyer + charges forfaitaires + ressources + nombre de personnes du foyer. Pour l'hébergement par des particuliers, le loyer pris en compte est de 60% du plafond mensuel de loyer habituellement pris en compte	Idem, que pour l'APL. Pour l'hébergement par des particuliers, le loyer pris en compte est de 60% du plafond mensuel de loyer habituellement pris en compte.
Conditions particulières	- l'APL est versée au gestionnaire de l'équipement, même s'il n'est pas le constructeur (si il y a convention tripartite Etat/Gestionnaire/constructeur). Les droits peuvent être ouverts même pour 1 mois.	Les droits peuvent être ouverts pour l'hébergement temporaire mais le 1er et le dernier mois ne sont pas payés.
Déclaration d'admission	Service prestations - Dossier à constituer avec l'Assistante Sociale CAF ou avec le directeur de l'établissement.	Service prestations - Dossier à constituer avec l'Assistante Sociale CAF ou avec le directeur de l'établissement.
Remarques	Prestation versée pour le compte de l'Etat (hors fonds CAF).	Prestation Sociale remboursée par le FNL.

PRESTATIONS
(suite)

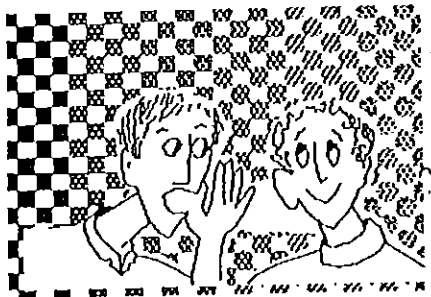
ACTION SOCIALE

	Allocation aux adultes handicapés (AAH)	Prêt à l'amélioration de l'habitat des handicapés	Prêt à l'amélioration de l'habitat
Bénéficiaires	Avoir + de 20 ans. Incapacité d'au moins 80 % reconnue par la COTOREP ou incapacité reconnue de se procurer un emploi avec incapacité d'au moins 50 %	Tout allocataire percevant l'AAH ou l'AES (locataire ou propriétaire).	Tout allocataire percevant une prestation familiale (sauf allocation logement sociale) ou accédant à la propriété, ou locataire.
Conditions	A partir de 60 ans toutes les aides vieillesse doivent être attribuées prioritairement	Prêt accordé pour travaux d'aménagement liés au handicap.	Prêt accordé pour travaux de lutte contre l'insalubrité ou l'insécurité, entraînant une amélioration (hors ceux d'entretien et de finition).
Ressources	Plafonds de ressources à ne pas dépasser : Célibataires 37 980 F./an ; par enfant à charge en plus = 18 990 F. Ménage 75 960 F.		
Où s'applique-t-il (elle) ?	Aide à la personne.	A la résidence principale de l'allocataire.	A la résidence principale si l'allocataire y habite depuis + de 5 ans.
Montant	Varie selon les ressources : le maximum est de 3 193 F. par mois.	80 % des dépenses envisagées dans la limite de 10 000 F dont 2 500 F. d'aide non remboursable et 7 500 F. de prêt.	80 % des dépenses envisagées dans la limite de 7 000 F. Si il y a deux faits générateurs, le prêt est doublé soit max : 14 000 F.
Conditions particulières		Ce prêt est sans intérêt - Il est remboursé en 36 mensualités égales à partir du 6e mois qui suit le versement, par prélèvement sur les prestations.	Ce prêt est sans intérêt - Il est remboursé en 36 mensualités égales à partir du 6e mois qui suit le versement, par prélèvement sur les prestations.
Décision d'admission	Avis COTOREP sur décision de la CAF (service prestations).	Action Sociale - (Dossier : devis de travaux. Actes de propriété - Accord du propriétaire)	Action Sociale - (Dossier : devis de travaux. Actes de propriété - Accord du propriétaire)
Remarques		Ce prêt est cumulable avec le Prêt à l'Amélioration de l'Habitat car il n'est pas de même nature.	Ce prêt est une prestation nationale (crédits CNAF) dans le cadre de l'Action Sociale.

fiche d'information destinée à être reproduite et diffusée aux retraités
UDIAGE 5, rue Vauban 38000 Grenoble
tél. 76 87 99 34 le matin

info udiage . info udiage . info udiage

fiche d'information aux professionnels et retraités Avril 1994



SE FAIRE AIDER À SON DOMICILE OU EN LOGEMENT-FOYER

LES EMPLOIS FAMILIAUX POUR LES PERSONNES AGEES

Que ce soit tout le temps, ou seulement de temps en temps, la nuit, quelques heures par semaine, comment obtenir et financer une aide à domicile qui pourra être garde-malade ou auxiliaire de vie, dame de compagnie, garde de jour ou de nuit, accompagnatrice...?

Voici ce que vous pouvez faire :

- 1 - Chercher dans votre entourage un parent, un voisin, un ami que vous pourriez embaucher et dont vous seriez employeur.

A quel tarif ?

Selon son niveau de formation et sa responsabilité, le tarif brut horaire égale le SMIC (34,83 F. soit 27,17 F. net au 1/04/94) et va en augmentant pour une personne très qualifiée. Il sera utile de se procurer à cet effet la Convention Collective Nationale des Employés de maison (voir adresses ci-contre) pour les congés payés, la maladie etc...

Comment faire ?

Lorsque vous décidez d'embaucher une personne, vous devez contacter l'URSSAF (adresses ci-contre). Ceci constitue le démarrage de la procédure. L'URSSAF vous enverra ensuite des fiches de paie à remplir chaque mois pour votre employé.

Quels sont les avantages de cette embauche directe ?

■ Outre les majorations pour tierce personne ou l'allocation compensatrice pour tierce personne attribuées en cas d'invalidité, vous pouvez être exonéré des charges patronales de Sécurité Sociale dues sur le salaire de votre employé. Il restera à votre charge les cotisations patronales de retraite et de chômage.

- Direction des J.O.

26 rue Desaix

75727 PARIS Cédex 15

- Fédération des particuliers employeurs
de l'Isère

5 rue de Palanka

38000 Grenoble Tél. 76 87 94 48

URSSAF

- 1 rue des Alliés

38100 Grenoble Tél. 76 68 59 01 (n° spécial
emplois familiaux) de 13 h 30 à 16 h 15

- 59 quai Claude Bernard

BP 147 38209 Vienne Cédex

Tél. 74 31 13 00 (pour les cantons de
Vienne - Isle d'Abeau - Péage de Roussillon

- Beaurepaire - La Côte St André - La
Verpillière - Roussillon - Pont de Chérut -
Heyrieux - St Jean de Bournay).

Les conditions pour cette exonération sont que :

- vous avez 70 ans ou plus
- vous avez moins de 70 ans mais que vous ayez

recours à l'assistance d'une aide à domicile par nécessité et sur présentation d'un certificat médical, et que vous perceviez une pension d'invalidité ou de retraite.

■ D'autre part, vous pouvez bénéficier d'une réduction de l'impôt (et non des revenus), quel que soit votre âge, si :

—> votre employé effectue un travail listé dans la convention collective nationale des employés de maison

—> votre employé est un parent, et n'appartient pas au même foyer fiscal que vous

—> votre employé est un jeune étranger au pair et qu'il a un contrat de travail conforme à la convention collective des employés de maison.

■ Enfin, certaines caisses de retraites peuvent participer aux frais engagés pour l'embauche d'une aide à domicile dans certaines conditions (s'adresser à leur service social).

La CRAM qui verse la retraite du régime général, accorde une prestation de garde à domicile pour les personnes en situation temporairement difficile.

2 - Si vous n'avez personne dans votre entourage, vous pouvez faire appel à un *service mandataire* qui se chargera de vous trouver une aide à domicile, qui s'occupera des déclarations à l'URSSAF. Cela vous coûtera un peu plus que pour une embauche directe, puisque le service vous prendra des frais de gestion.

Les exonérations de charges patronales et les réductions d'impôts sont les mêmes que pour une embauche directe, aux mêmes conditions.

3 - Enfin, certaines associations ou services vous proposent des personnes embauchées par leurs soins (ce sont des prestataires de service), vous n'êtes pas employeurs, vous aurez des frais de gestion à acquitter. Vous ouvrez droit à certaines réductions d'impôts, si l'association qui vous propose ses services est agréée.

Quelques adresses :

- Rural Service (voir ADMR)
- les CCAS...

"Hébergement en famille d'accueil : vous avez droit à la réduction d'impôts si vous versez une rémunération à cette famille"

Adresses de services mandataires (font la partie administrative mais c'est vous qui restez employeur).

Renseignez-vous dans votre mairie ou au CCAS pour connaître le nom du service mandataire le plus proche de chez vous, sinon :

- UDASSAD

*Le Stratège - 17 avenue Salvador Allende
38130 Echirolles Tél. 76 33 36 89*

- ADMR

*21 Rue des 20 Toises
38950 St Martin le Vinoux Tél. 76 56 18 18*

- SEVE

*18 rue Victor Hugo
38300 Bourgoin-Jallieu Tél. 74 43 28 21*

(Autres adresses dans le répertoire des hébergements et services de l'Isère édité par l'UDIAGE).

ASSOCIATION

LES SINISTRES DE LA SALLE EN BEAUMONT

MAIRIE
DE

LA SALLE-EN-BEAUMONT

38350 LA MURE

Téléphone 76 30 40 39

Pour information aux
Présidents des Associations
de CORPS *off*

La Salle en Beaumont,

le 4 février 1994.

Madame, Monsieur,

L'Association pour les Sinistrés de La Salle en
Beaumont a été très touchée de votre générosité et vous
remercie sincèrement de l'attention et de la gentillesse
que vous lui avez témoignées.

Vous trouverez, ci-joint, un reçu de votre don; 4.245^F,⁰⁰
qui peut être déductible de l'Impôt sur le revenu de 1994,
déclaration en 1995.

Vous souhaitant bonne réception, nous vous prions,
Madame, Monsieur, d'agréer nos meilleures salutations.

Le Président,

Avec tous mes remerciements
aux membres de l'association
de Marie

[Signature]

E.CHARLES.

[Signature]

AIMER LIRE

"En argot lire se dit ligder. En langage figuré un gros livre est un pavé".

Trouver le temps de lire, c'est avoir l'envie de lire. L'homme qui lit à voix haute nous élève à la hauteur du livre. Il donne vraiment à la lecture non pas un acte de communication immédiate, c'est finalement objet de partage; partage longuement différé et farouchement sélectif.

Aimer lire c'est faire don de nos préférences à ceux que nous préférons et ces partages peuplent l'invisible citadelle de notre liberté.

Nous sommes habités de livres et d'amis. Quand un être cher nous donne un livre à lire, c'est lui que nous cherchons d'abord dans les lignes, ses goûts, ses raisons qui l'ont poussé à nous flanquer ce bouquin entre les mains, les signes de fraternité. Puis le texte nous emporte et nous oublions celui qui nous y a plongé.

Les années passant il arrive que l'évocation du texte rappelle les souvenirs de l'autre. Certains titres alors redeviennent des visages.

Si les professeurs ont aujourd'hui pour principe d'attaquer une oeuvre, comme s'il s'agissait d'un problème de recherche pour lequel toute réponse fait l'affaire à condition de ne pas être évidente, j'ai peur que les étudiants ne découvrent jamais le plaisir de lire un roman. Nous autres lecteurs nous nous accordons tous les droits, à commencer par ceux que nous refusons aux jeunes gens, que nous devons initier à la lecture.

- 1 - le droit de ne pas lire
- 2 - " de sauter des pages
- 3 - " de ne pas finir un livre
- 4 - " de relire
- 5 - " de lire n'importe quoi
- 6 - " au bavarysme
- 7 - " de lire n'importe où
- 8 - " de grapiller
- 9 - " de lire à haute voix
- 10- " de nous taire

Chaque lecture est un acte de résistance, à quoi ?

A toutes les contingences sociales, professionnelles, psychologiques, affectives, climatiques, familiales, domestiques, grégaires, pathologiques, pécuniaires, idéologiques, culturelles ou nombrilaires.

Il faut lire :

Pour apprendre, réussir nos études

- " savoir d'où l'on vient
- " savoir qui l'on est
- " mieux connaître les autres
- " savoir où l'on va
- " conserver la mémoire du passé
- " éclairer notre présent
- " profiter des expériences antérieures
- " ne pas refaire les bêtises de nos aïeux
- " gagner du temps
- " nous évader
- " chercher un sens à la vie
- " comprendre les fondements de notre civilisation
- " entretenir notre curiosité
- " nous distraire
- " nous informer
- " nous cultiver
- " communiquer
- " exercer notre esprit critique

C'est le propre des êtres vivants de faire aimer la vie, même sous une équation du second degré, mais la vitalité n'a jamais été inscrite au programme des écoles. La fonction est ici. La vie est ailleurs. Lire cela s'apprend à l'école."

- "Lisez pour vivre" a écrit Flaubert à son amie Louise Collet. Une lecture bien menée sauve de tout y compris de soi-même, et par dessus tout, nous lisons contre la mort.

Extrait de la joie de lire de Daniel Pennac

J. ARBOUET

SOURIRE

La bosse des maths

- Qu'y a-t-il au dessus du centilitre ?
- Le décilitre
- Bien. Et au dessus du décilitre ?
- Le litre
- Parfait. Et au dessus du litre ?
- Heu - le bouchon.

MESSAGE DE MONSIEUR PHILIPPE MESTRE
MINISTRE DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE
POUR LE 49ème ANNIVERSAIRE
DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

"On a dit que les hommes "sont des machines à oublier". Sans doute, après les vastes événements qui forgent les destins du monde, la nuée noire des soucis, des misères, des médiocrités, où se débattent les peuples épuisés, vient-elle obscurcir les souvenirs les plus éclatants. Mais c'est alors que les âmes bien trempées se reportent, au contraire, aux grands desseins qu'elles ont servis, aux grandes actions qu'elles ont accomplies, afin de tirer du passé l'espérance dans l'avenir. Ainsi le laboureur, voyant son champ désolé par l'hiver, songe aux semences jetées naguère et aux moissons qui lèveront demain."

Comme l'exprimait admirablement le général de GAULLE, en des termes qui demeurent d'actualité, c'est dans l'épreuve que se forge l'âme d'une nation, que s'apprécie sa grandeur.

C'est dans l'épreuve que nous nous révélons à nous-mêmes et au monde.

C'est dans la France Libre, dans l'armée française reconstituée en Afrique et qui se couvre de gloire, dans la résistance dont l'action est décisive pour le succès des débarquements dont nous célébrons cette année, avec tous les soldats des nations alliées, le cinquantenaire, que nous nous reconnaissons.

Le 8 mai 1945 sonnait l'heure de la fin du conflit en Europe. A la signature de l'acte qui l'enregistrait, la France était présente, en la personne du général de LATTRE DE TASSIGNY, au nom du Président du Gouvernement Provisoire de la République Française.

Au fur et à mesure de l'avance des armées alliées, le territoire national avait été libéré et le drapeau tricolore avait remplacé celui à croix gammée.

Les années d'occupation, de combat et de résistance laissaient derrière elles un immense cortège de deuils et de

En ce 8 mai 1945, au bonheur de la victoire se mêlent les larmes des familles éprouvées par la perte d'un être cher.

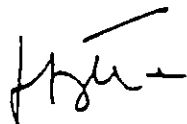
Le 8 mai 1945, c'est ce tissu de joie et de tragédie individuelles, c'est une Europe dévastée qui porte en elle les stigmates de l'épreuve où elle a failli sombrer.

Le chemin a été long, de l'appel à la résistance du général de GAULLE à la bataille de Londres, de Bir-Hakeim au débarquement en Afrique du Nord, de Stalingrad aux Glières, du Mont-Cassin à Garigliano et à la marche sur Rome ; comme des débarquements, le 6 juin en Normandie et le 15 août en Provence, à la victoire ; mais l'espérance qui résiste à tous les démentis du destin ne demandait qu'à refleurir.

A nous Français, en ce 8 mai 1994, il revient de prendre conscience des enjeux de l'avenir au regard du passé, de les affronter dans l'union et le rassemblement comme le firent celles et ceux morts pour la liberté auxquels nous rendons hommage.

8 mai 1994, 8 mai de mémoire et d'espoir, où s'associent dans un même élan fervent le souvenir de ceux par lesquels la France fut rétablie dans sa grandeur et dans sa légitimité ; ceux qui lui donnèrent leur confiance ; ceux qui crurent en la résistance et en la patrie.

Renouvelons l'engagement que nous avons pris il y a près d'un demi siècle, sur cette terre labourée par les guerres, et inscrivons chaque année plus profondément dans la mémoire collective, la ferveur et la fierté d'un moment d'exception, celui où se joua le sort de la France, de l'Europe et du monde.



FRANCE

Ils disaient tous ma France
Ou la France éternelle
Et chacun te prenait un peu de plume à l'aile

Mais quand l'ennemi arriva
Les guérites étaient là
Et plus les sentinelles

Ils disaient tous ma France
Ou la France éternelle
Moi je t'aimais et je ne disais rien
Je n'avais pas seize ans
France, tu t'en souviens

Ils disaient tous ma France
Ou la France éternelle
Je n'ai rien dit moi, j'étais trop enfant
J'ai pris le fusil de la sentinelle
Et puis c'est fini maintenant

France
Pardonne moi si je te le rappelle
Je me sens si seul par moments

Ils disaient tous ma France
Ou la France éternelle

J.P ROSNAY

Extrait de "Poésie de la Résistance et de la Déportation"
édité par Jeunesse - Formation - Culture du Val-de-Marne.

VIVRE libre ou mourir disaient-ils

J. ARBOUET



Ils étaient cinq cents résistants, en mars 1944, sur le plateau des Glières, encerclés par les Allemands.

SORTIES PRINTANIERES DU CLUB DU 3e AGE DE CORPS

8 AVRIL : AIX EN PROVENCE

Malgré le froid et la neige, nous nous sommes rendus avec les cars : Bernard de Gap, en Provence, où nous avons retrouvé soleil et mistral.

Cette belle Province forme les départements des Bouches-du-Rhône, du Var, des Basses Alpes, une partie des Alpes-Maritimes, et du Vaucluse. La capitale en est Aix-en Provence, les villes principales: Marseille, Toulon, Cannes, Arles. Le Comté de Provence fut rattaché au royaume de France en 1486.

Notre premier arrêt se fit à Venelles, dans une fabrique artisanale de : calissons. Cette célèbre petite pâtisserie à la pâte d'amande, spécialité d'Aix-en Provence. Nous avons assisté à sa fabrication mais bien sur la pâte était prête (secret professionnel)

et nous n'avons vu que le moulage. Une charmante hôtesse nous a cependant confié une recette et conté les légendes se rapportant à cette préparation, il y en a trois, laquelle est la vraie? Personne ne le sait et je les ai oubliées. Mais nous avons dégusté les calissons à discrétion, et ils étaient fort bons.

Une boutique annexée à la fabrique, nous a permis d'admirer : santons, poteries, tissus et costumes provençaux.

Le temps pressait, nous avons repris la route et rejoint le restaurant: " LE JOGGING ROSE " tout un programme. Nous n'étions pas les seuls et une bonne ambiance régnait dans la salle où serveurs et serveuses évoluaient avec dextérité et rapidité sur patins à roulettes. Le service fini, leur place fut sur la scène, ils se transformèrent en danseurs et nous eûmes un spectacle de music-hall, avec beaucoup de danses, d'acrobaties, accompagnées de chansons, que nous connaissions pour la plupart et pouvions reprendre au refrain. Très applaudis, ces magnifiques artistes sont fort gentiment venus nous saluer à notre départ.

Une bonne après-midi de fantaisie et nous avons repris la route des Alpes.

LE 3 MAI, nous sommes allés au théâtre de Grenoble, voir la célèbre pièce " le clan des veuves " Jackie Sardou et Ginette Garcin étant les principales vedettes. Une comédie amusante. Les répliques de Jackie Sardou étant toujours aussi spontanées.

Le 11 Mai nous avons exploré le Bas-Dauphiné avec les cars Arnaud.

Dans la région de Voiron, nous voulions voir le Prieuré de Chirens, mais il était fermé. Nous avons fait un circuit autour du lac de Paladru: 390 Ha, 5,5Km de long, très profond, très poissonneux, dans un site superbe. Pays d'art et d'histoire, des fouilles ont mis à jour des vestiges d'habitations lacustres. Village néolithique (2700 av J.C) village médiéval (vers l'an mil) Nous avons pu visiter le Musée archéologique de Charavines et l'exposition sur les villages engloutis (ouverture en Mai le samedi et le dimanche).

Halte a ST André le Gaz, au restaurant du Gûa, pour savourer la petite friture. La région étant traversée par la Bourbre Par la route historique des Dauphins, nous avons atteint Virieu-sur-Bourbre, et projeté de revenir visiter le Château (appartenant à la famille de François-Henri de Virieu) Château médiéval dominant la vallée, édifié du 11è au 18è siècle, il fut assiégé en 1590 par Lesdiguières, Louis XIII y logea.

Au Grand-Lemps quelques achats furent effectués dans un magasin de textile : les Ets PERRIN, essentiellement des soiries. Une petite escapade à la côte St André, le groupe se scinda en deux parties. Certains allèrent déguster liqueurs et apéritifs aux ETS Cherry-Rocher, d'autres visitèrent la maison natale de Berlioz, devenue un Musée. Hector Berlioz naquit dans cette maison le 11 Décembre 1803, c'est ici qu'il découvrit la musique avec une petite flûte à bec, puis il apprit la guitare, et à 12 ans il composait...

Il fut l'élève de son père médecin, jusqu'au Baccalauréat. Alors il se rendit à Paris pour entreprendre contre son gré, des études médicales, mais sa vocation pour la musique fut la plus forte. Attaché à la capitale française, mais appelé à l'étranger où ses oeuvres étaient appréciées: la Symphonie fantastique, la Damnation de Faust, Requiem, il revint peu " au pays " sans pourtant l'oublier. En 1935, cette maison devint un musée. Berlioz y a laissé plus que son souvenir, sa présence.

Une visite très intéressante dans une ambiance musicale.

UNE JOYEUSE SORTIE POUR LES ANCIENS.

Mercredi, les membres du club " joyeuses rencontres " étaient en visite dans le nord-Isère. Le 1er arrêt à Chirens était suivi du Tour du lac de Charavines-Paladru.

Le repas était servi au restaurant à St-André -le-Gaz, avec au menu: la petite friture et autres bonnes choses, avant de repartir pour le Grand-Lemps et la Côte-St-André, avec la visite du musée Hector Berlioz et une distillerie.

Le soleil était présent et tous les participants enchantés de leur journée.



UN SOURIRE

Un sourire ne coûte rien et produit beaucoup.

Il enrichit ceux qui le reçoivent

Sans appauvrir celui qui le donne

Il ne dure qu'un instant, mais son souvenir est parfois éternel,

Personne n'est assez riche pour s'en passer

Personne n'est assez pauvre pour ne pas le mériter

Il crée le bonheur au foyer, soutient les affaires

Il est le signe sensible de l'amitié

Un sourire donne du repos à l'être fatigué

Rend du courage au plus découragé

Il ne peut ni s'acheter, ni se prêter, ni se voler

Car c'est une chose qui n'a de valeur, qu'à partir du moment où il se donne, et si quelquefois vous rencontrez une personne qui ne sait plus avoir le sourire, soyez généreux :

Donnez lui le votre, car nul n'a autant besoin d'un sourire que celui qui ne peut en donner aux autres.!!!

transmis par Mme Augusta MAGNAN)



Les premiers visiteurs et les premiers occupants du fleuron du CHU de Grenoble. Un groupe de bénévoles de l'association "Espoir" de La Tour-du-Pin autour de sa présidente M^{me} Seraplan devant le tout nouveau bâtiment du centre de recherche Albert-Bonniot avec, au premier plan (et de gauche à droite) : M^{me} Kuentz (Espoir), Pr Brambilla, Pr Eyt, Dr Lavielle, M^{me} Claraz

Dyon a montré comment il se sert du matériel de vidéo chirurgie destiné à rechercher le diagnostic de tumeurs de l'abdomen ou du thorax chez les enfants. Cet équipement permet d'explorer ces tumeurs sans utiliser une chirurgie lourde. Chez le Pr Rey, en O.R.L., c'est un fibroscope qui a pu être acquis.

Il permet de dépister des lésions tumorales de petites tailles du larynx en évitant l'endoscopie sous anesthésie générale. Une micro caméra et un magnétoscope permettent de garder les images et le médecin peut les étudier longuement. Le laboratoire du Pr Christian Brambilla dans le centre Albert-Bonniot a pu être équipé pour fonctionner. Dans ce labo où l'objet est le cancer du poumon, c'est la thérapie génique (intervention au niveau des cellules cancéreuses) qui est l'objet de recherches.

L'hépatite virale C et le risque qu'elle fait courir de cancer du foie sont l'objet de recherches du Pr Zarski qui lui aussi aidé par " ESPOIR " pour équiper son laboratoire a exposé ses travaux à ses visiteurs.

A l'issue de cette journée tous les bénévoles de l'Association " ESPOIR " en savaient plus, beaucoup plus, sur le cancer. Et cela ajouté à la disponibilité des médecins à leur égard, à leur souci d'expliquer leur travail de thérapeute et de chercheur, ne pourra sans doute que renforcer leur volonté et leur énergie pour cette lutte contre le cancer dans laquelle, à leur niveau, ils se sont engagés

Des bénévoles de Corps étaient présentes à cette journée :

Mmes M.Mary, D.Andrieux, A. Eymard, J. Savignon, J. Gallioz, et G. Roux.

VENTE DE BRIOCHES POUR L'ASSOCIATION " ESPOIR "

Elle aura lieu dans toutes les communes du Canton de Corps le samedi 18 Juin. - Les bénévoles passeront à domicile vous proposer des brioches.

Nous vous remercions de leur réserver votre meilleur accueil.

CHANGEMENT A LA GENDARMERIE

La brigade de Corps vient d'accueillir un nouveau chef nommé depuis une dizaine de jours.

Il n'y a eu quelques changements, depuis quelques temps, aussi c'est l'occasion de présenter l'ensemble des gendarmes en poste.

Bernard Carré chef de gendarmerie, marié, 3 enfants (21,17, 13 ans) D'origine normande (Havraire) 23 ans de service, adjudant au 1er avril 1994, vient de la brigade de la Rochette (73) puis le Touvet (38)

Couhin Eric, 18 ans de service adjoint à la brigade, marié, 3 enfants (13, 11, et 8ans) venait de Chalindrey (52) a assuré l'intérim depuis le départ du chef Jean-Michel Paturel, en Juillet 1993.

Weber Thierry en poste à Corps depuis 5 ans, marié, 2 enfants (7 et 5 ans)

Gravez Pascal, en poste depuis 3 ans, vient de Villefranche, marié sans enfants.

Guilbaud Franck, depuis 1 an et demi à la brigade.

Schutz Peter, depuis 2 ans à la brigade, en renfort l'hiver à la station des 2 Alpes. Marié sans enfants.

Et en renfort actuellement à l'unité, 2 militaires de rang faisant leur service national à Corps.

La gendarmerie a un effectif complet, certains sont déjà connus de la population et bien intégrés dans le village et nous souhaitons aux nouveaux venus et à leur famille la bienvenue à Corps.



Elles donnent le ton au repas et doivent mettre vos convives en appétit.

Choisissez-les en fonction de ce qui suivra et, bien sûr, du temps nécessaire à la réalisation du menu complet, froides, pour pouvoir les préparer la veille, chaudes, si vous disposez d'un peu plus de temps avant le repas, « grande cuisine », si vous voulez faire preuve de vos talents de cordon-bleu en préparant des écrevisses.

Ballottine au fromage de chèvre

(4 personnes)

8 tranches de jambon cult. 300 g de chèvre sec, 100 g de fromage de Beaufort, 50 g de crème fraîche, 4 œufs, 1/2 tasse d'herbes hachées (persil, cerfeuil, ciboulette), sel, poivre. POUR SERVIR : sauce vinaigrette aux herbes et salade verte à volonté.

Tapissez un moule à cake de papier d'aluminium ou de papier sulfurisé. Recouvrez le fond et les parois de ce moule de tranches de jambon en les faisant légèrement se chevaucher et en en réservant une ou deux pour recouvrir le dessus. Râpez le fromage de chèvre et le beaufort, ajoutez la crème, les jaunes d'œufs et les blancs battus en neige. Joignez ensuite les herbes, assaisonnez au goût et mélangez bien le tout. Remplissez le moule avec cette préparation et recouvrez avec le jambon réservé. Faites cuire pendant 45 mn à four moyen (180° C) au bain-marie. Vérifiez la cuisson, en plantant une aiguille au centre. Laissez refroidir. Servez la ballottine froide et démoulée avec une sauce vinaigrette parfumée aux herbes et de la salade à volonté.

• Si vous aimez l'ail, vous pouvez ajouter à la farce 3 gousses d'ail écrasées.

Tartelettes marinière

(4 personnes)

8 fonds de tartelettes en pâte brisée (Voir p. 5) prêtes à garnir. 100 g de crevettes cuites et décortiquées, une petite boîte de

chair de crabe. SAUCE : une tasse de mayonnaise, 1 c à soupe de coulis de tomates ou de ketchup, 1 c à café de cognac, une pincée de paprika. POUR GARNIR : pluches de cerfeuil à volonté.

Mélangez les crevettes à la chair de crabe débarrassée des cartilages. Ajoutez à la mayonnaise le coulis de tomates, le cognac et le paprika. Prélevez-en 2 cuillerées pour assaisonner crabe et crevettes. Garnissez les fonds de tartelettes avec cette préparation au moment de servir, décorez de pluches de cerfeuil et servez le reste de sauce à part en saucière.

• Vous pouvez à volonté garnir le plat de service d'une chiffonnade de laitue, de rondelles d'œufs durs, de quartiers de tomates, etc.

Cake au jambon et aux olives

(8-10 personnes)

250 g de farine, 4 œufs, 2 dl d'huile, 1,5 dl de vin blanc sec, un petit verre de vermouth, 200 g d'olives vertes dénoyautées, 200 g de jambon fumé (une tranche épaisse), 150 g de gruyère râpé, 1 sachet de levure en poudre.

Mélangez la farine et les œufs entiers; quand le mélange est homogène, ajoutez l'huile, le vin et le vermouth. Joignez les

olives, le jambon coupé en petits dés et le fromage râpé. Terminez en incorporant la levure. Versez la pâte dans un moule à cake beurré en ne remplissant qu'aux deux tiers, car le cake va gonfler. Faites cuire à four chaud (200° C) pendant 50 mn. Vérifiez la cuisson en plantant une lame de couteau au centre (elle doit ressortir sèche). Démoulez et servez chaud ou froid avec une salade verte.

Terrine aux olives

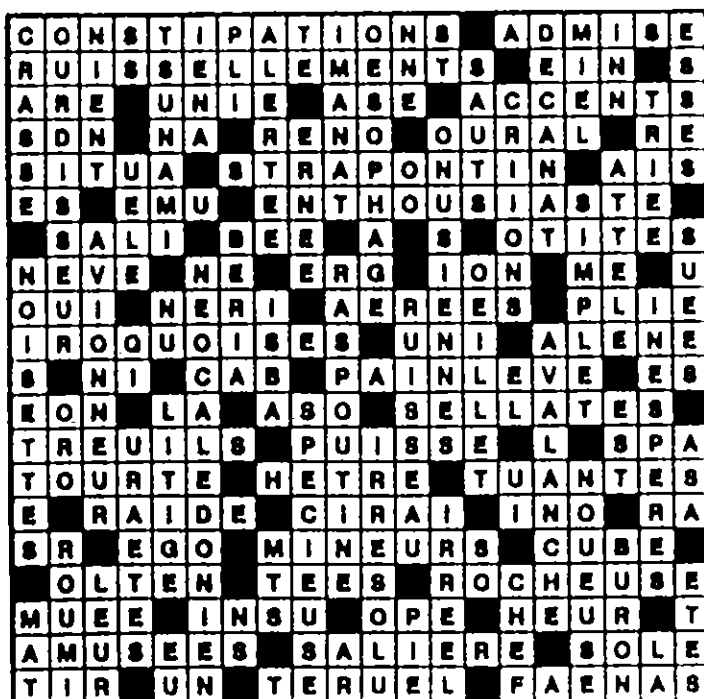
(8-10 personnes)

500 g de veau (poitrine), 500 g de porc (échine), 500 g de chair à saucisse, 250 g de foin de porc, 2 échalotes, 250 g d'olives noires dénoyautées, 2 œufs, 1/2 verre à

liqueur de cognac, sel, poivre, thym, laurier.

Hachez toutes les viandes et mélangez-les aux échalotes et aux olives également hachées. Joignez les œufs battus, le cognac, l'assaisonnement et les herbes émiettées. Mettez le tout dans une terrine, couvrez et faites cuire à couvert à four moyen (180° C) et au bain-marie pendant 1 h 30. Laissez le pâté refroidir et reposez un jour au moins au frais avant de l'entamer.

MOTS CROISÉS GÉANT



CHAMPIONNATS DE FRANCE EN SALLE

Hostache fait coup double

Titre et record de France du poids pour le junior de l'ASPTT Grenoble

On ne l'arrête plus ! Il y a moins d'un mois, à Grenoble, Emmanuel Hostache battait le record de France junior au poids de 7,260 kg avec 16,35 m. Le week-end dernier à Liévin, rebelote, à l'occasion des championnats de France des jeunes. Mais cette fois-ci, avec le boulet de 6 kg.

Le record de France appartenait à Jean-Philippe Revallier. Et depuis 1986, l'Albigeois voyait ses héritiers se casser régulièrement le nez sur cette marque placée à 18,51 m.

Le colosse de l'ASPTT jugea-t-il que la plaisanterie avait assez duré, toujours est-il qu'il attaqua le concours bille en tête. Et ses trois premiers essais furent autant de nouveaux records personnels pour celui qui domine la catégorie de la tête à des épaules : 17,80 m au 1^{er}, 18,54 m au 2^e, jet qui dépassait déjà les 18,51 m de Revallier, et enfin 18,60 m, performance qui figure désormais sur les tablettes nationales. "J'ai allumé le stade !" dit-il en rigolant.

Emmanuel Hostache n'est pas loin de penser aujourd'hui que son crochet par la case "bobsleigh" durant cet hiver lui a fait le plus grand bien. "J'ai beaucoup bossé. Physiquement, je suis plus fort, plus dynamique. Et mentalement, la pratique du bob m'a beaucoup apporté. Notamment au niveau de la concentration." Et comme techniquement, le Grenoblois avoue être davantage sûr de son art, rien d'étonnant finalement à ce que le record de France ait volé en éclats. Encore que...

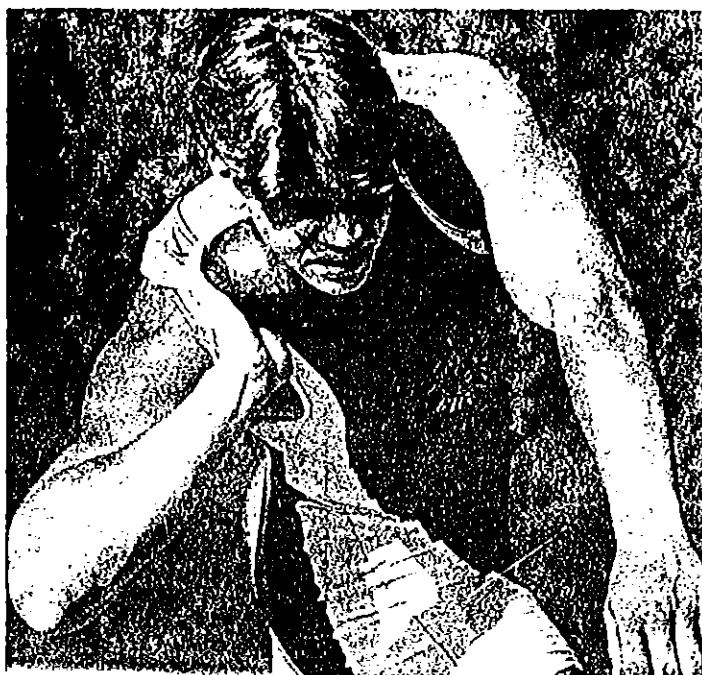
Car en janvier dernier, "Manu" a senti le vent du boulet. Cela se passait lors d'un entraînement de bob à La Plagne. A la suite d'une mauvaise chute, il se relève avec la main cassée. La gauche, heureusement...

Après avoir assis sa domination chez les juniors, il ira le week-end prochain à Bordeaux, taquiner ses aînés.

Autres résultats enregistrés par les athlètes de l'ASPTT. En cadets, Remy Cave a réalisé 4,40 m à la perche tandis que le relais 4 x 200 m a pris la 4^e place.



En l'espace de trois ans, Emmanuel Hostache a gravi les marches quatre par quatre. Le poids français tient avec lui un espoir de tout premier plan.



Emmanuel Hostache est désormais l'heureux propriétaire des deux records de France juniors du lancer du poids en salle.

LA PAGE "RÉTRO"

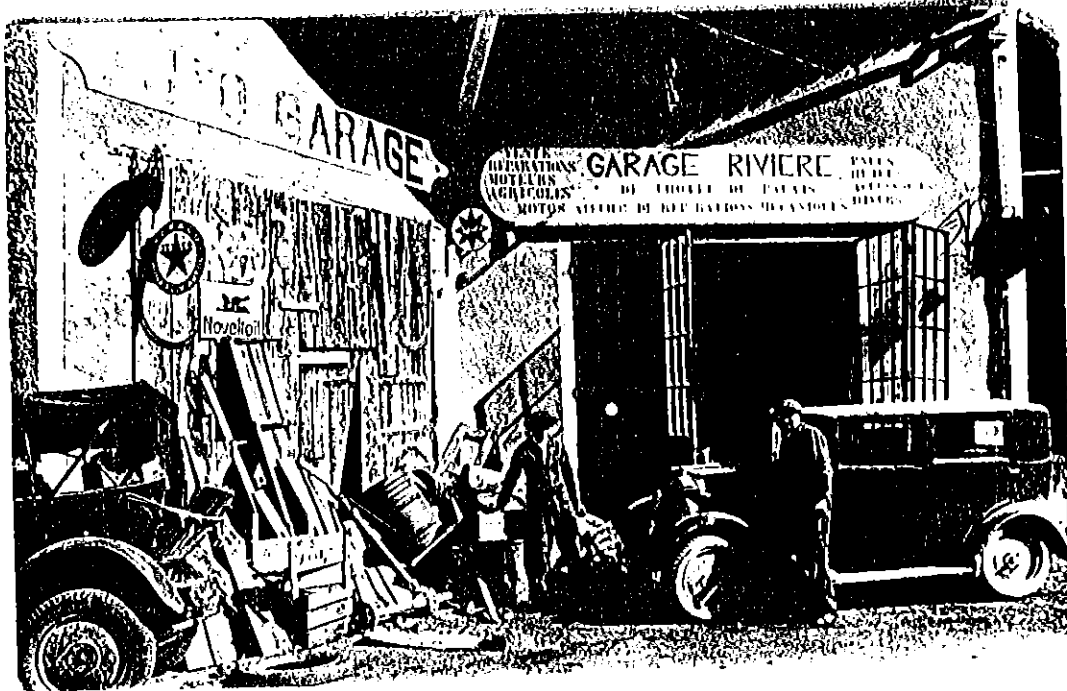
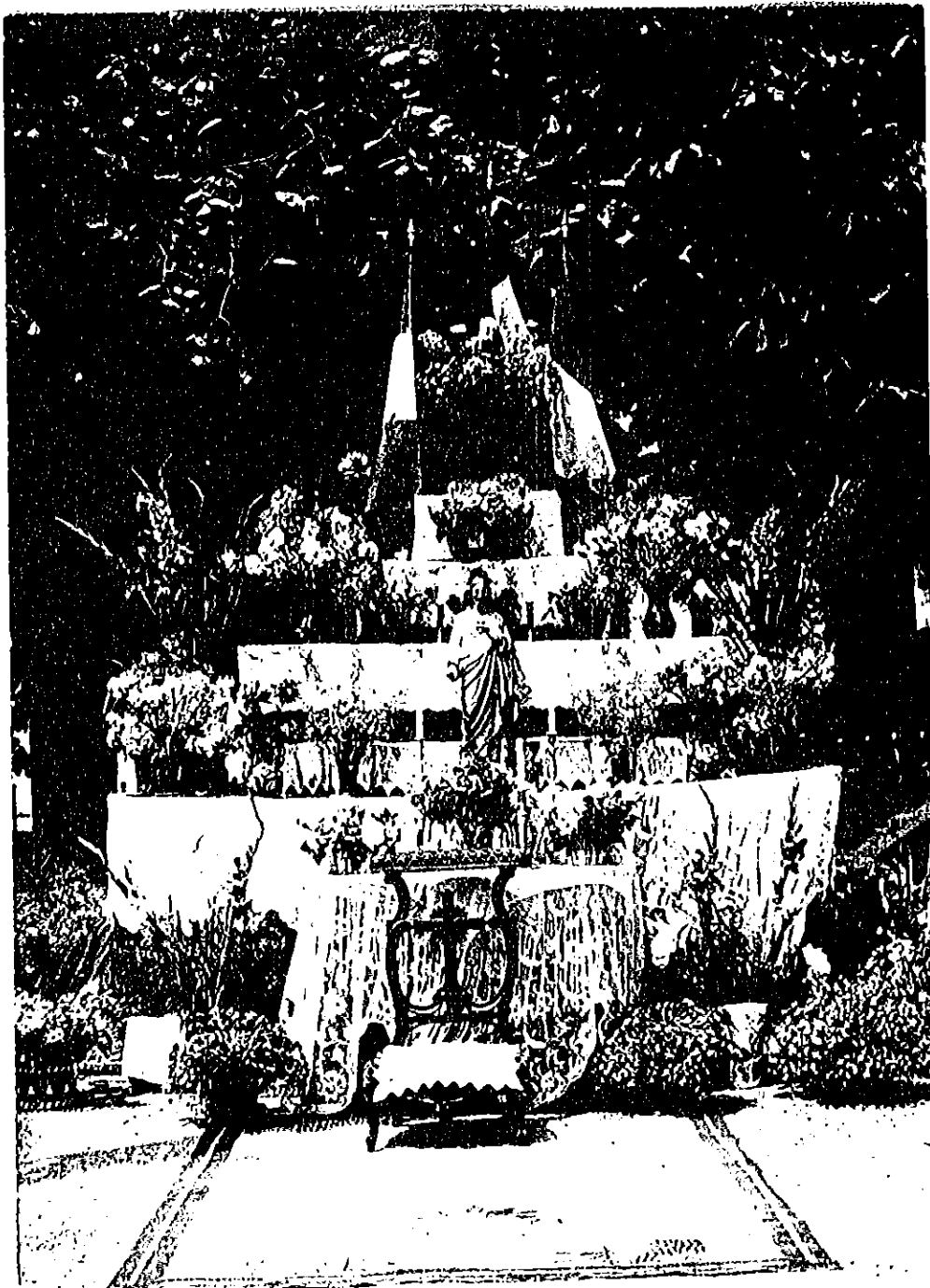


PHOTO
PRISE EN
1933



REPOSOIR
de LARA
pour la FÊTE
du SACRÉCŒUR
en 1962.

RETROUVAILLES DE LA CLASSE 45

Après quelques années d'interruption, les conscrits de la classe 45 ont renoué avec la tradition et se sont retrouvés au restaurant du " TILLEUL " autour d'une table.

Ils préparent déjà la rencontre de l'année prochaine où il fêteront leurs 70 ans.

Les conscrits et conscrrites désirant y participer sont priés de contacter Mr FRANCESCHINI à la Croix-de-la-Pigne.

Pour cette année, 15 étaient présents : 7 conscrits et leurs conjointes et deux conscrrites de Corps, Pellafol, des Côtes de Corps et St Didier en Dévoluy, et ont passé une agréable journée.



ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS DE L'OBIQU : Différentes activités...

Fait paraître "LE PETIT CORPATUS" journal local. Tous les 2 Mois. 230 Abonnés.
Abonnement: Annuel 75 F pour les journaux distribués à CORPS.
100 F " " envoyés par la Poste

Envoie les Notes Généalogiques des Anciennes Familles de CORPS et environs.
Organise des visites commentées (gratuites) de CORPS.
En 1994: Le mardi 19 Juillet et le vendredi 19 Août.
Départ à 20 H devant l'église.

CARNET ROSE

Nous avons appris avec joie, la naissance de:

CAMILLE fille de Corinne et Claude POTEVIN,
petite-fille de G. et Yvette POTEVIN, née FROMENT.

ANAIS fille de Cathy et Richard UBRUN,
11ème petite fille de Suzanne et Julien ALLEC,
6ème petite-fille de Guy et Ghislaine UBRUN.

Meilleurs vœux de bonheur et santé aux Bébés et sincères félicitations
aux parents et grands-parents.

CARNET BLANC

Le samedi 28 Mai a eu lieu à CORPS, le mariage de Douha HARZALLAH ET
François COMBET.

Nous leur présentons nos meilleurs vœux de bonheur.

NECROLOGIE

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de:

Denise DUMAS épouse de Mr Daniel DUMAS, mère de Robert DUMAS.
mère et belle-mère de Roger et Gisèle DUMAS,
tante de Maurice et Irma DUMAS et de Jean et
Gisèle DUMAS.

Angèle PRUDHOMME Veuve de Mr Joseph PRUDHOMME, cousine de
Mme Marcelle COEUR et de Melle Jeanne PRUDHOMME.

Marcel PRA de Miramas, époux de Maxima PRA, père et beau-père
de Alexis et Renée PRA, Jacques et Marcelle SEREN,
et de Jean-François et Huguette CHAIX, beau-frère
Thérèse et Robert ESTORNEL.

THYRZA ROUX des Chaneaux, mère et belle-mère de Denis et Gisèle
ROUX et de Elie et ANNETTE ROUX, grand-mère de
Sandrine et Jean-Louis et de Philippe,
soeur de Mr Orléon GARCIN, tante de Olga MONIER.

Denise ACHARD de Mens, soeur de Mme Lucie MOUTIN, belle-soeur de
Mme Judith CORREARD, tante de Jeanine et Michel
Gallioz et de Colette et Jean-Pierre DUPUY.

Fernand BALME de Saint PIERRE DE MEAROTZ, grand-père de Mr et
Mme Eric BALME.

Maria VERCHERE mère et belle-mère de Mr et Mme Yves VERCHERE,
de Mr et Mme Alain VERCHERE, de Mme et Mr BERNARD,
de Mme et Mr JACQUES et Mr et Mme Jean-Louis
VERCHERE, grand-mère de Catherine et M. AIGNER, de
Frédérique et M. NUGUES-BOURCHAT, de Alexandre et
Stéphanie, arrière-grand-mère de KATIA.

Nous prenons part à la peine de leur famille et leur présentons nos
sincères condoléances.

JEUX

MOTS CROISÉS « GÉANT »

HORIZONTALEMENT

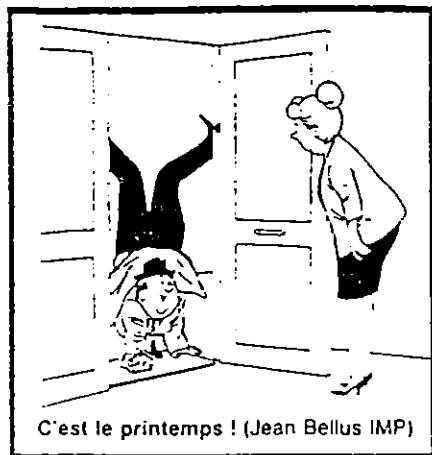
1. Difficultés rencontrées lors de l'occupation de certains lieux. - 14. A réussi l'épreuve. - 19. Écoulements. - 21. Un de nos cousins germains. - 22. Ça ne fait pas beaucoup de bien. - 23. Régalée. - 24. Enzyme. - 25. Inflexions de la voix. - 28. Elle n'a pas réussi à nous licher la paix après 1919. - 29. Éclat de jeunesse. - 30. Plus d'une alliance y est abandonnée. - 32. Chaîne de montagnes de l'U.R.S.S. - 33. Note. - 34. Praça. - 36. Chef de rang. - 38. Planchette de bois utilisée par les relieurs. - 39. Particule pour le physicien. - 40. A accusé le coup. - 41. Passionné. - 43. Souillé. - 45. Ne convient guère si l'on fait la fine bouche. - 46. Enflamment certains pavillons. - 48. Reste de glace en toutes circonstances. - 49. Laisse le ventre vide. - 50. Univers sablonneux. - 52. Il porte une charge. - 54. Réfléchi. - 55. Valide une liaison. - 56. Fondateur de l'Oratoire. - 58. Plus claires. - 60. Oblige le rat à se fendre. - 62. Indiennes. - 64. Sans accident. - 65. Pique la peau. - 66. Exclusif. - 67. A été retiré de la circulation en Grande-Bretagne. - 68. Mathématicien et homme

politique français. - 70. Chute de pierres. - 71. A joué plus d'une fois le rôle de marquise. - 73. Article défini. - 74. Grande gueule au Japon. - 76. Préparates la monture. - 78. Remontants pour les ballots. - 80. Forme de pouvoir. - 82. Engagée dans la défense. - 84. Pâtisserie de forme ronde. - 85. Arbre de nos forêts. - 86. Exténantes. - 89. Sans un. - 90. Fis échec au mat. - 92. Déesse marine. - 93. Émane de la peau. - 94. Service de renseignements. - 96. Cicéron par lui-même. - 97. Victimes de détournements. - 99. Pièce d'un jeu. - 101. Ville de Suisse. - 103. Ne gardent pas longtemps la balle. - 104. Comme une région accidentée. - 107. Transformée. - 108. Loin de tous les regards (à). - 110. Trou ménagé dans un mur. - 112. Bon ou mal, selon les cas. - 113. Trompées par des manœuvres de diversion. - 115. Pour l'utiliser, il faut la retourner. - 117. Sa platitude ne l'empêche pas d'être appréciée par les clients du chef. - 119. Une retraite y met fin. - 120. C'est mieux que rien. - 121. Ville d'Espagne. - 122. Travaux accomplis dans l'arène.

VERTICALEMENT

1. Couche à enlever. - 2. Il travaille à la chaîne. - 3. Font barrage. - 4. Une réduction pour la Sécurité Sociale. - 5. Drame au pays du nô. - 6. Ses lentilles sont sur le marché. - 7. Pris par habitude. - 8. Attirée par la sirène. - 9. Bout dans la marmite. - 10. Charge religieuse. - 11. On lui fait avaler beaucoup de choses. - 12. Direction. - 13. Certificat de bonne moralité. - 15. Fonction de doyen. - 16. Produit des colonies. - 17. Finit dans le lit d'un beau Viennois. - 18. Elles traversent le quartier. - 20. Ils se déroulent avant une réception. - 26. Hurlions. - 27. Débarrassée des intrus. - 31. Proche de Laval. - 32. Membres d'une organisation. - 35. Coule au nord du Zaïre. - 37. Lamartine n'y verrait que du bleu. - 38. Prêt à tirer. - 42. Un nain ou un grand bête. - 44. Dassault en fut un grand. - 45. Homme politique sous Staline. - 47. Attrapées en courant. - 48. Des mesures qui comptent pour du beurre. - 49. Un homme à nos

pieds. - 51. Aventurier russe. - 53. Il fleurit dans les jardins. - 56. Il est de la revue. - 57. Retraite de Russie. - 59. Cours élémentaire. - 61. On ne les attendait plus. - 63. Mesure en boîte. - 65. Provoque une grande agitation dans les couloirs. - 69. Article masculin étranger malgré sa prononciation. - 72. Préfixe pour la montagne. - 73. Nécessite un règlement. - 75. Peut induire en erreur. - 77. A rougi après 1945. - 79. Aigles d'Australie. - 81. Pas bien fixé. - 83. Vieux roi. - 87. Hitler sur scène. - 88. Maigre et sèche. - 91. Impalpable. - 95. Européen pour les musulmans. - 97. Système d'unités. - 98. Quartier de Varsovie. - 100. Petite cabane de berger. - 102. Possessif. - 105. Il fait tout un plat de son travail. - 106. On compte des pourris parmi eux. - 107. Support de perroquet. - 109. Autour de nous. - 111. Elle jase. - 114. Mystifié. - 116. Abréviation de cour. - 118. Demande émanant d'une fosse.



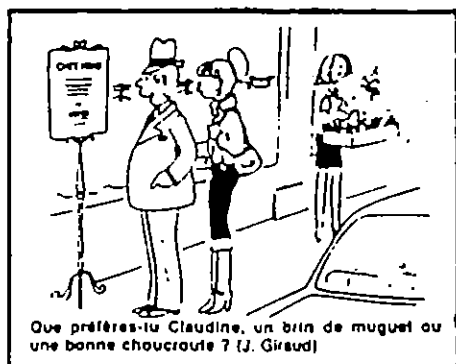
C'est le printemps ! (Jean Bellus IMP)



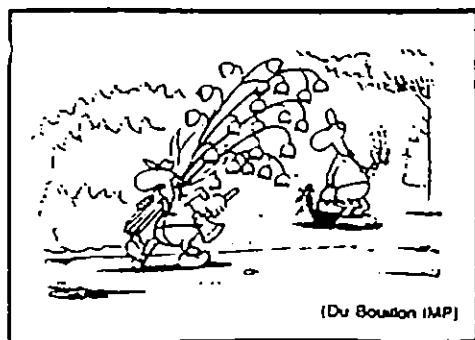
Après le mauvais hiver qu'elle a passé le grand air va lui faire du bien...
Testu



La seule chose que je reproche au week-end, c'est d'être pris sur le samedi et le dimanche (Jacques Feizani IMP)



Que préfères-tu Claudine, un brin de muguet ou une bonne choucroute ? (J. Giraud)



(Du Boudon IMP)